



A.P.C.B
*Association des Propriétaires
de Cabines de plage
de Bernières sur mer*

siège social Mairie de Bernières sur mer.

apcbnieres@orange.fr apcbnieresurmer.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 Juillet 2025

*A 10H30, Ancienne Mairie
Rue Achille henri Min, Bernières sur mer*

*PRESENTS: Jean-Michel VAPPEREAU, Jean-Pierre
VAUCQUELIN, Jean-Pierre ADELIN, Didier VAILLANT,
Maud TOUZEAU,*

*ABSENTS EXCUSES : Jean-Louis LEBAS (Pouvoir donné à
JP VAUCQUELIN), Martine GODON (Pouvoir donné à JP
VAUCQUELIN), Laurence SALVAGE (Pouvoir donné à JP
VAUCQUELIN)*

*REPRESENTANT VILLE : Pascal GODEL, conseiller municipal
référent*

1) SIGNALISATION DES TOILETTES : Demande récurrente de l'APCB. Malgré plusieurs demandes, nous sommes toujours au point mort.

2) VELOS ;

Vu le « grand n'importe quoi », nous demandons, comme dans d'autres communes voisines, l'interdiction totale des vélos sur la digue de début Juin à fin Août.

Nous rappelons que contrairement aux communes voisines, la digue de Bernières est un espace de vie.

3) NOUVELLE NUMEROTATION DES CABINES :

Pascal GODEL et Jean-Pierre VAUCQUELIN, ont travaillé sur un plan Autocad avec les nouvelles numérations. Il sera transmis, après vérifications, au trésor public avec nom, prénom et adresse des propriétaires.

4) CABINES NON CONFORMES:

Nous rappelons que les toits métalliques sont interdits car très dangereux en cas de tempête. Jean-Pierre VAUCQUELIN et Pascal GODEL font faire un « press book ». Les propriétaires de cabines non conformes seront mises en demeure par la mairie avec un délai maximal pour l'action corrective.

5) POINT SUR LES DEGRADATIONS ET NOS ACTIONS :

10 % des cabines ont été endommagées par la tempête du 08 Décembre 2024, principalement des problèmes de bardeau bitumineux. De nombreuses cabines ont été « poncées » par le vent et le sable. Elles doivent être repeintes. L'arrêt de l'éclairage nocturne a eu un effet très positif : quasiment plus de vandalisme constaté.

6) « ETALEMENT » DU PERE TRANQUILLE

Par deux fois, nous avons dû faire « recadrer » le PERE TRANQUILLE, par la mairie et la police municipale car il avait « démocratiquement » privatisé l'espace avec barrières, chaises longues, tables. Huit propriétaires de cabines n'avaient plus accès. Résultat : Il continue !...

7) PROJET 2025 :

Sur instruction du Président, retenu à Paris, notre secrétaire Général a transmis nos besoins en Mairie.

- > Vendredi 11 Juillet : Atelier Moteurs Pop-Pop
- > Samedi 12 et Dimanche 13, midi et soir, dégustation d'huitres, frites, hot-dogs, bière, café
- > Lundi 14 Juillet, pique-nique républicain avec la participation de Claude, notre magicien. L'apéritif sera offert par la Ville (budget 100 €)
- > Samedi 19 Juillet : Permanence
- > Samedi 09 Août Assemblée Générale

> Vendredi 15 Août, pique-nique citoyen avec la participation de notre magicien.

> Et bien évidemment, la p'tite librairie de la plage

8) SUBVENTION MUNICIPALE :

Nous n'avons pas été soutenus par la mairie qui nous a versé une subvention de 225 €

> 5 membres de l'opposition ont voté pour 675 €

> 1 membre de la majorité a voté 0 € sous prétexte que nous étions « riches »

Nous rappelons que la subvention était destinée à compléter notre équipement pour les animations, à renforcer les étagères de la p'tite librairie. En aucun cas, les cotisations des adhérents ne doivent servir à nos animations d'été. En conséquence, nous avons réduit la voilure, Nous avons acheté une machine à Hot-Dogs (262 €). Nous n'avons pas acheté de machine à pop-corn, ni offert de vin pour les pique-niques

9) OUVERTURE DE LA P'TITE LIBRAIRIE :

Merci aux nombreux bénévoles qui nous aident pendant ces deux mois. Nous n'avons plus le garage qui a été loué 10 €/jour aux douceurs de Bernières. Le Président a joint le Mairie qui nous prête le

local de stockage de la salle de la mer et le frigo. Jean-Pierre a dépanné le frigo « capricieux ».

10 ADHESIONS/DEMISSIONS :

Point fait par les deux Jean-Pierre

11) SITUATION FINANCIERE :

Point fait par Jean-Pierre ADELIN. Le compte bancaire LA POSTE est définitivement supprimé en raison des tracasseries administratives permanentes.

12) QUESTIONS DIVERSES

Parole à Pascal GODEL, représentant la mairie.

ENFIN, LE PLUS DELICAT: Le moment de convivialité

Rédigé par : JPV 1/07/2025

Vérifié par JMV 19/07/2025